

Cette formation a pour but de maintenir les compétences et connaissances acquises lors de la formation «préparation à l'habilitation électrique B2V BC BR». Elle constitue une action de prévention et d'évaluation des risques en vue de préparer à l'habilitation électrique.

RECYCLAGE HABILITATION B2V BC BR

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE DES SPECTACLES

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans le cadre réglementaire :

- la norme **NFC 18-510 est rendue obligatoire par l'arrêté d'application de l'article R 4544-3, publié au JO le 5 mai 2012**
- obligation de l'employeur visant à réduire ou supprimer le risque électrique (art R 4544-4)

Objectifs de la formation

Recycler ses compétences en tant que chargé d'intervention générale / exécutant / électricien haute tension

Niveau de connaissances préalables et d'expérience requis

- Techniciens, régisseurs et personnels électriciens, susceptibles :
 - d'accéder aux locaux ou sites d'accès réservés aux électriciens
 - de réaliser des interventions générales en basse tension
 - de diriger ou d'exécuter des travaux et de réaliser des opérations de consignation
- Avoir suivi la formation à la préparation à l'habilitation de niveau B2V BC BR

Moyens techniques / Matériels utilisés

- Salle de cours dédiée à l'électricité
- Poste informatique avec le logiciel Aptelec
- Support de cours Ediser
- Coffret électrique pour mise en situation
- E.P.I. (Equipement de Protection Individuelle)

Encadrement

Formateur expérimenté et spécialisé dans le spectacle vivant : électricien référent
Formateurs pressentis : L. LOIZEAU, P. MOREL...

Moyens pédagogiques

- Activités de groupe
- Individualisation de la formation
- Mises en situation
- Aspects théoriques et exercices d'application
- Intégration des expériences des stagiaires

Dates et durée

- du 21 au 22 septembre 2021

14 heures sur 2 jours

Public visé

Techniciens, régisseurs et personnels pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'électricité, amenés à réaliser des interventions sur des installations limitées au domaine basse tension

Effectif

12 stagiaires maximum

Lieux et horaires

STAFF

7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU

STAFF

4 rue de la Métallurgie
44470 CARQUEFOU

du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

Formation In situ :

Possibilité de réaliser ce stage dans vos locaux, aux dates de votre choix (sous réserve d'un nombre de participants suffisant).



Contact et renseignements

Patricia GORECKI
Service commercial
commercial@staff.asso.fr
02 40 25 28 36



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

Maîtriser les bases de l'habilitation pour organiser la sécurité

- Reconnaître les matériels et leur appartenance à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Assurer la surveillance électrique de l'opération
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Travailler en tant que chargé de travaux hors tension en basse tension :

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation. Rendre compte de son activité
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4
- Respecter la zone de travail. Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation
- Distinguer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité

Mettre en pratique une consignation en basse tension :

- Distinguer les fonctions des matériels électriques en BT et TBT
- Identifier les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Décrire les opérations de consignation

Réaliser des interventions BT générales

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Lister et appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés

Suivi de l'exécution de la formation

Feuille d'émargement signée par les stagiaires

Appréciation des résultats

- Test de validation des connaissances
- Remise d'une attestation de fin de stage, d'un titre d'habilitation et d'un avis d'aptitude précisant le niveau d'habilitation électrique proposé par le formateur à l'employeur en fonction du résultat au test final

Coût et financement de la formation

- Le coût de la formation est de **500€**
- Possibilité de financement : OPCO (Afdas, ...), France Compétences, Pole Emploi, financement personnel, mon CPF, ...

MEMO

N° Carif : 125990

Formacode : 24049

CPF : Formation certifiante selon
l'article L.6313-7 du code du travail

NSF : 323

